

RCS : SEDAN Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00222 Numéro SIREN : 829 887 561 Nom ou dénomination : 3JIVET
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2021 sous le numéro de dépôt 721

Désignation de l'entreprise : SASU 3JIVET

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Adresse de l'entreprise RTE DE BEAURAING

08600 GIVET

Durée de l'exercice précédent*

2 0

Numéro SIRET*

8 2 9 8 8 7 5 6 1 0 0 0 1 9

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 13 11 22 01 9		N-1 13 11 22 01 8			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			AC					
	Frais de développement *	CX			CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	32 040		AG	2 202	29 838		30 853	
	Fonds commercial (1)	AH			AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			AM					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Terrains	AN			AO					
	Constructions	AP			AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	19 488		AS	8 937	10 551		14 672	
	Autres immobilisations corporelles	AT	576 205		AU	142 027	434 178		478 510	
	Immobilisations en cours	AV			AW					
	Avances et acomptes	AX			AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT					
	Autres participations	CU			CV					
	Créances rattachées à des participations	BB			BC					
	Autres titres immobilisés	BD			BE					
	Prêts	BF			BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	37 500		BI		37 500		37 500	
TOTAL (II)			BJ	665 233	BK	153 166	512 067		561 535	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			BM					
	En cours de production de biens	BN			BO					
	En cours de production de services	BP			BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR			BS					
	Marchandises	BT	353 336		BU		353 336		390 934	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			BW					
DIVERS	Clients et comptes rattachés (3)*	BX			BY					
	Autres créances (3)	BZ	98 287		CA		98 287		86 714	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			CE					
	Disponibilités	CF	464 721		CG		464 721		499 486	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	63 680		CI		63 680		59 537	
TOTAL (III)			CJ	980 024	CK		980 024		1 036 670	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	1 645 256	1A	153 166	1 492 090		1 598 205
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *			Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU 3JIVET

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20 000.....)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	289 574	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	201 617	291 574
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	513 191	311 574
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	406 054	463 631
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 476	224 692
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	12 698	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	467 753	538 650
	Dettes fiscales et sociales	DY	90 918	59 659
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	978 899	1 286 631
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 492 090	1 598 205
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	632 136	881 084
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SASU 3.JIVET				Néant		*
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 940 329	FB	-	FC	2 940 329	3 569 556
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 940 329	FK		FL	2 940 329	3 569 556
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	9	318
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 940 337	3 569 874
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 740 129	2 504 561
	Variation de stock (marchandises)*					FT	37 598	(390 934)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	427 280	572 433
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	36 899	47 965
	Salaires et traitements*					FY	279 684	304 632
	Charges sociales (10)					FZ	59 687	40 780
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	69 141	84 025
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	79 948	102 855
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 730 366
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	209 971	303 556
opérations en tenant	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	33
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)							GP	33
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	8 149
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)							GU	8 149
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(8 116)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	201 855

Désignation de l'entreprise : SASU 3JIVET		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	239
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	239
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(239)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 940 371
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 738 754
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	201 617
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 904
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	78 974	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
Pénalités	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	239		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Comptes certifiés sincères et exacts

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 492 090.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 940 328.54 Euros et dégageant un bénéfice de 201 616.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du COVID-19.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 (fermeture du magasin le 16 Mars 2020) et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

Cette crise majeure constitue un événement postérieur à la clôture, sans impact sur la valeur des actifs et passifs de la société dans les comptes au 31 décembre 2019. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 va en effet engendrer :

- une indisponibilité du personnel,
- un recours au chômage partiel pour une partie du personnel,
- une baisse des ventes, des revenus et des flux de trésorerie opérationnels,
- une dégradation de la trésorerie,
- un impact sur les délais de paiement et plus généralement sur la position de liquidité.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le CICE, acquis au titre des années 2018 pour un montant de 11 870 Euros, a été utilisé sur l'exercice 2019 pour :
- maintenir l'emploi

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	32 040		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 488		
Installations générales agencements aménagements divers	492 409		9 927
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	64 123		9 745
TOTAL	576 020		19 673
Prêts, autres immobilisations financières	37 500		
TOTAL	37 500		
TOTAL GENERAL	645 560		19 673

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			32 040	32 040
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			19 488	19 488
Installations générales agencements aménagements divers			502 336	502 336
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			73 868	73 868
TOTAL			595 693	595 693
Prêts, autres immobilisations financières			37 500	37 500
TOTAL			37 500	37 500
TOTAL GENERAL			665 233	665 233

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 187	1 015		2 202
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 816	4 121		8 937
Installations générales agencements aménagements divers	63 418	50 436		113 854
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 604	13 569		28 173
TOTAL	82 838	68 126		150 964
TOTAL GENERAL	84 025	69 141		153 166

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 015				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 121				
Instal.générales agenc.aménag.divers	50 436				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 569				
TOTAL	68 126				
TOTAL GENERAL	69 141				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	37 500		37 500
Personnel et comptes rattachés	209	209	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 677	39 677	
Groupe et associés	12 349	12 349	
Débiteurs divers	46 052	46 052	
Charges constatées d'avance	63 680	63 680	
TOTAL	199 467	161 967	37 500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	507	507		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	405 548	58 784	242 317	104 447
Fournisseurs et comptes rattachés	467 753	467 753		
Personnel et comptes rattachés	15 824	15 824		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 772	15 772		
Taxe sur la valeur ajoutée	44 473	44 473		
Autres impôts taxes et assimilés	14 849	14 849		
Groupe et associés	1 476	1 476		
TOTAL	966 201	619 438	242 317	104 447
Emprunts remboursés en cours d'exercice	58 084			

Composition du capital social

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 12°)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	2 000			2 000

Fonds commercial

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 19)

Le fonds commercial situé sur la commune de Givet a été créé sur l'exercice 2017/2018.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 1°)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 1°)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	34 227
Total	34 227

Charges à payer

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	1 476
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 694
Dettes fiscales et sociales	26 104
Total	62 274

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-8°)

Engagements financiers

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-9° et 24-16°)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		60 662
Caution fournisseur JGA	60 000	
Engagement indemnités de départ à la retraite	662	
Total (1)		60 662

Engagements reçus

S.A.S. 3JIVET
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 20 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : Route de Beauraing
Lieudit Le Praisle
08600 GIVET

- - - - -

S.A.S. 3JIVET
RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Présenté par la SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de REIMS

17, Rue Mme De Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03.24.33.63.50

SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de REIMS

17, Rue Mme De Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03.24.33.63.50

S.A.S. 3JIVET
Route de Beuraing
Lieudit Le Praisle
08600 GIVET

-:- :- :- :- :- :-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Monsieur le Président,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. 3 JIVET., relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre président le 3 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

DM

100

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

QM

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société..

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie enfin la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charleville-Mézières,
Le 1^{ER} septembre 2020

SARL AA.COM AUX COMPTES

Mr MAGNY D

COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019, 12			Exercice N-1 31/12/2018, 20	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	32 040	2 202	29 838	30 853	1 015	3.29
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	19 488	8 937	10 551	14 672	4 121	28.09
	Autres immobilisations corporelles	576 205	142 027	434 178	478 510	44 332	9.26
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	37 500		37 500	37 500		
	TOTAL II	635 223	153 166	482 057	551 353	69 296	14.38
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	353 336		353 336	390 934	37 598	9.62
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés						
	Autres créances	98 287		98 287	86 714	11 574	13.35
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	464 721		464 721	499 486	34 765	6.96
	Charges constatées d'avance (3)	63 680		63 680	59 537	4 143	6.96
	TOTAL III	921 980 024	153 166	768 813 858	1 036 670	267 856	34.66
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 645 256	153 166	1 492 090	1 588 023	96 115	6.64

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 - 12	Exercice N-1 31/12/2018 - 20	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	20 000	20 000		
	RESERVES				
	Réserve légale	2 000		2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	289 574		289 574	
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	201 567	291 157	89 590	36.85
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
TOTAL I		513 141	512 157	201 567	64.74
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
TOTAL II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	405 548	463 631	58 084	12.53
	Concours bancaires courants	507		507	
	Emprunts et dettes financières diverses	1 476	224 692	223 216	99.34
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 698		12 698	
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	467 753	538 650	70 897	13.16
	Dettes fiscales et sociales	90 918	59 659	31 259	52.40
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
TOTAL IV		978 899	1 286 631	307 732	23.19
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 492 090	1 598 205	106 115	6.64

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

632 136

881 084

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 20	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	2 940 329		2 940 329	3 569 556	629 228	17.63
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 940 329		2 940 329	3 569 556	629 228	17.63
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9	318	309	97.30
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 940 329		2 940 329	3 569 556	629 228	17.63
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises			1 740 129	2 504 561	764 432	30.52
Variation de stock (marchandises)			37 598	390 934	428 532	109.62
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			427 280	572 433	145 153	25.36
Impôts, taxes et versements assimilés			36 899	47 965	11 067	23.07
Salaires et traitements			279 684	304 632	24 947	8.19
Charges sociales			59 687	40 780	18 906	46.36
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			69 141	84 025	14 884	17.71
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			79 948	102 855	22 907	22.27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 730 366		2 730 366	3 266 318	535 952	16.41
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	209 971		209 971	303 238	93 267	30.83
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 - 12	Exercice N-1 31/12/2018 - 20	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)	33		33	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 149	11 971	3 822	31.93
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	8 149	11 971	3 822	31.93
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	24 816	11 971	3 855	22.20
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (II+III+IV+V+VI)	201 855	291 585	89 729	30.85
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0		0	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	0		0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	239	11	228	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	239	11	228	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	239	11	228	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I-III+V+VI)	294 071	303 556	6 295	2.13
TOTAL DES CHARGES (II-IV-VI-VIII-IX-X)	22 738 754	23 278 200	539 446	2.36
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	201 617	291 571	89 957	30.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

RTE DE BEAURAING
LIEUDIT LE PRAISLE
08600 GIVET

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

CABINET C DUMONT
49 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

08000 CHARLEVILLE MEZIERES
03 24 56 01 01

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 492 090.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 940 328.54 Euros et dégageant un bénéfice de 201 616.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du COVID-19.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 (fermeture du magasin le 16 Mars 2020) et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

Cette crise majeure constitue un événement postérieur à la clôture, sans impact sur la valeur des actifs et passifs de la société dans les comptes au 31 décembre 2019. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 va en effet engendrer :

- une indisponibilité du personnel,
- un recours au chômage partiel pour une partie du personnel,
- une baisse des ventes, des revenus et des flux de trésorerie opérationnels,
- une dégradation de la trésorerie,
- un impact sur les délais de paiement et plus généralement sur la position de liquidité.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le CICE, acquis au titre des années 2018 pour un montant de 11 870 Euros, a été utilisé sur l'exercice 2019 pour :
- maintenir l'emploi

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 040		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 488		
Installations générales agencements aménagements divers	492 409		9 927
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	64 123		9 745
TOTAL	576 020		19 673
Prêts, autres immobilisations financières	37 500		
TOTAL	37 500		
TOTAL GENERAL	645 560		19 673

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			32 040	32 040
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			19 488	19 488
Installations générales agencements aménagements divers			502 336	502 336
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			73 868	73 868
TOTAL			595 693	595 693
Prêts, autres immobilisations financières			37 500	37 500
TOTAL			37 500	37 500
TOTAL GENERAL			665 233	665 233

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 187	1 015		2 202
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 816	4 121		8 937
Installations générales agencements aménagements divers	63 418	50 436		113 854
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 604	13 569		28 173
TOTAL	82 838	68 126		150 964
TOTAL GENERAL	84 025	69 141		153 166

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 015				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 121				
Instal.générales agenc.aménag.divers	50 436				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 569				
TOTAL	68 126				
TOTAL GENERAL	69 141				

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	37 500		37 500
Personnel et comptes rattachés	209	209	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 677	39 677	
Groupe et associés	12 349	12 349	
Débiteurs divers	46 052	46 052	
Charges constatées d'avance	63 680	63 680	
TOTAL	199 467	161 967	37 500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	507	507		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	405 548	58 784	242 317	104 447
Fournisseurs et comptes rattachés	467 753	467 753		
Personnel et comptes rattachés	15 824	15 824		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 772	15 772		
Taxe sur la valeur ajoutée	44 473	44 473		
Autres impôts taxes et assimilés	14 849	14 849		
Groupe et associés	1 476	1 476		
TOTAL	966 201	619 438	242 317	104 447
Emprunts remboursés en cours d'exercice	58 084			

Composition du capital social

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 12°)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	2 000			2 000

Fonds commercial

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 19)

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Le fonds commercial situé sur la commune de Givet a été créé sur l'exercice 2017/2018.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 1°)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 1°)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	34 227
Total	34 227

Charges à payer

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	1 476
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 694
Dettes fiscales et sociales	26 104
Total	62 274

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-8°)

Engagements financiers

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-9° et 24-16°)

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		60 662
Caution fournisseur JGA	60 000	
Engagement indemnités de départ à la retraite	662	
Total (1)		60. 662

Engagements reçus

SOCIETE 3JIVET

Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : Lieudit "Le Praisle" - Route de Beauraing
08600 GIVET
829 887 561 RCS SEDAN

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

I. - TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est rappelé que la société a dégagé au 31 décembre 2019 un bénéfice de 201.617 euros.

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice au compte «Autres Réserves» pour la totalité.

II. - TEXTE DE LA RESOLUTION EFFECTIVEMENT VOTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

L'associée unique constate que les comptes annuels font apparaître un bénéfice de 201.617 euros.

Adoptant la proposition du Président, l'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice au compte «Autres Réserves» pour la totalité.

Pour extrait certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT

Monsieur John WOSTYN-MOZAS

Certifié conforme
